



Conditions Générale de Vente

1. Domaine d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les activités organisées par l'entreprise Equipée Sauvage.

2. Présentation

Equipée sauvage propose des activités de loisirs récréatifs et éducatifs autour des plantes sauvages comestibles. Des activités telles que balade nature, atelier de cuisine, atelier de cuisine au domicile, team building et incentive sont proposées.

3. Inscription, prestation et paiement

En vous inscrivant (par écrit, par téléphone ou par voie électronique), vous acceptez les présentes CGV.

Votre inscription devient ferme à partir du moment où nous avons réceptionné votre paiement et donné la confirmation écrite par courriel.

Pour la prestation contractuelle, la description selon l'offre est valable.

Modalités de paiement :

Par virement, sur le compte bancaire BE 62 0019 5425 5461.

- Pour les particuliers, le paiement valide l'inscription.

100 % du montant dédié à l'atelier est dû minimum 2 jours avant l'exécution de l'activité.

Pour l'offre « Cueillette et Cuisine à domicile », l'entreprise Equipée Sauvage se réserve le droit de ne pas proposer de prestations aux clients dont le domicile se situe à plus de 100 km de son siège social, à savoir 1342 Limelette Brabant wallon. De plus, un minimum de 6 participants est requis pour avoir accès à cette prestation.

- Pour les entreprises, le paiement sera effectué via facturation. La facture sera envoyée de préférence par mail.

Un acompte de 50 % du montant total sera demandé pour confirmer la prestation de service. L'acompte devra parvenir sur le compte bancaire 15 jours avant la prestation.

Le paiement de la facture devra être honoré dans les 30 jours calendrier qui suivent l'envoi de la facture.

Tout retard de paiement se verra comptabilisé d'un intérêt de retard dont le montant sera de 12 % du montant total de la facture sans qu'une mise en demeure ne soit effectuée.

4. Conditions d'annulation et de remboursement

- Pour les particuliers :

Aucun remboursement ne sera possible si l'annulation du client (quelques que soient les motifs) survient 2 jours avant l'activité.

La place réservée pour l'activité pourra néanmoins être rétrocédée à une tierce personne de votre choix.

Dans l'hypothèse où le nombre minimal de participants n'est pas atteint, à savoir 8 participants, Équipée Sauvage se réserve le droit d'annuler l'atelier « Cueillette et Cuisine enchantée ». Le client sera averti de l'annulation de l'activité 2 jours avant l'atelier prévu. Le remboursement sera dès lors effectué immédiatement sur le numéro de compte qui a réservé la prestation.

- Pour les Entreprises :

Aucun remboursement ne sera possible si l'annulation survient 15 jours calendriers avant l'événement.

5. Protection des données

En payant la facture, vous autorisez l'entreprise Équipée Sauvage à conserver vos données personnelles dans le cadre de ses prestations, à les utiliser (traitement administratif, analyse statistique, marketing) et à les transmettre à des tiers mandatés pour le traitement des données et tenus à une stricte confidentialité, ainsi qu'à utiliser ces données pour développer de nouveaux produits ou services dans le cadre stricte de ses activités.

6. Autres

Équipée Sauvage se réserve le droit de prendre des photos et des films et de les utiliser gratuitement dans des brochures, des publications et autres supports.

L'animatrice préviendra chaque participant avant toute prise de photo ou captation vidéo pour laisser le client exprimer sa volonté d'être photographié ou non.

7. Droit applicable et juridiction compétente

Le droit belge est applicable à toutes les relations juridiques avec l'entreprise Equipée Sauvage de Limelette.

Le tribunal compétent est celui de Nivelles.

Mise à jour : juillet 2023

Numéro d'entreprise : BE 0803.516.326